

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

BILAN ANNUEL DES RÉALISATIONS

20
25



En déploiement,

en mouvement





Soucieux de l'environnement, nous avons choisi de rendre disponible uniquement la version électronique de ce bilan sur le site Internet de la Ville de SCB.



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À chaque page de ce bilan, à travers les dizaines de projets mis en valeur et réalisés par notre équipe municipale, on mesure l'attractivité de Saint-Charles-Borromée. Et pour cause : le niveau de satisfaction des citoyens à l'égard de leur ville dépasse la moyenne québécoise, selon le dernier Indicateur municipal Léger marketing. C'est une ville qui progresse, avec des qualités reconnues : la qualité de vie, la taille humaine, la proximité avec la nature, etc.

Que de chemin parcouru en seulement quelques années !

Et avec le nouveau conseil municipal, qui partage en ces pages le bilan de ses 100 premiers jours de travail, au plus près des réalités et des besoins des Charlois. Les réalisations concrètes sont déjà au rendez-vous.

Une telle réussite repose d'abord sur un travail d'équipe. Entre l'administration et les élus. Ensemble on s'engage avec des moyens humains et financiers qui sont à notre mesure, pour accélérer les projets.

En cette année d'élection qui marque la transition entre deux conseils, je souhaite souligner la précieuse collaboration de mes collègues du conseil 2021-2025, qui ont travaillé rigoureusement à faire avancer les projets des quatre dernières années et à concrétiser de plus en plus notre vision. Je peux aussi affirmer que le nouveau conseil élu à l'automne dernier est déjà à l'œuvre afin de poursuivre le travail amorcé.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion en 2026 d'entamer une nouvelle démarche de réflexion pour déterminer, avec nos équipes municipales, les objectifs de notre prochain chapitre.

Bonne lecture !



Claude Crépeau, B. Urb
Directeur général



LE TERRITOIRE



Superficie:
18,67 km²



MISSION

Elle décrit notre raison d'être et ce que nous souhaitons accomplir.

Offrir un milieu de vie attrayant et durable avec des services de qualité, facilement accessibles et adaptés aux besoins des citoyens et de leur communauté.



VISION

Elle décrit notre raison d'agir et ce à quoi nous aspirons.

D'ici 2030, SCB se démarque de par ses atouts naturels, son environnement propice aux collaborations, son développement harmonieux et à échelle humaine.



VALEURS

Qualité de vie

Offrir un milieu de vie sain, sécuritaire, et animé où il fait bon vivre. Accroître les espaces de contact entre les citoyens et la nature et considérer l'évolution de la population comme des occasions de se renouveler. Se traduit par la fierté, l'appartenance, le bien-être, la mobilisation et la vitalité.

Cohérence

S'assurer que les actions et interventions sont pleinement intégrées, et que les décisions sont coordonnées afin de réaliser les objectifs communs et attendus. Se traduit par la rigueur, la planification, la cohésion, l'interconnexion et la clarté.

Respect

Être attentif et à l'écoute. Agir aujourd'hui en considérant les effets sur demain. Prêter attention aux rôles et aux responsabilités de chacun. Se traduit par l'ouverture, l'équité, la transparence, l'intégrité et la considération.

Approche citoyen

S'engager dans une recherche constante d'amélioration de la qualité des services rendus. Fournir une expérience personnalisée, centrée sur l'humain et à la hauteur des attentes. Se traduit par une manière d'être proactive, actuelle, évolutive, accessible et humaine.

SCB EN BREF



Richesse foncière uniformisée (2025):

3 007 595 880 \$



Population supérieure à
16 904 habitants
(2026)



Moyenne de
100 naissances
par année



55 ans
et plus

+ 14 %



Jeunes adultes
(20–29 ans)

+ 4 %



Enfants
(0–4 ans)

+ 11 %

**SCB se trouve
dans le 2^e quintile**
de l'Indice de vitalité
économique au Québec



**Taux de
travailleurs
de 25 à 64 ans**

Ville où la **croissance** **est la plus forte**



**1 personne sur
5 habitent** à SCB



22 %

de croissance (2014 à 2024)



municipalité la plus populeuse
de la MRC de Joliette

La proportion d'immigrants a augmenté

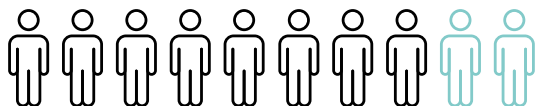
> 4,9 % en 2016 | > 7,5 % en 2021

65 ans et +
la plus forte
augmentation

La population autochtone
a connu une croissance
de **92,7 %** dans le Grand
Joliette entre 2006 et 2016

387 jeunes
(0-14 ans) de +
sur le territoire

Autres données 2021



**8 personnes sur
10 ont 25 ans et +**



Salaire moyen
entre **20 000 \$**
et **60 000 \$**

4,8 %
vivent sous
le seuil de
la pauvreté

1 775
familles sur
le territoire dont
610 sont mono-
parentales (1/3)

Scolarité

15 %
population
sans diplôme



25-64 ans : **1 sur 4 a
un diplôme universitaire**

Proportion des jeunes qui fréquentent l'un ou l'autre de ces lieux publics

17 %

bibliothèque

66 %

parcs

28 %

aréna/ patinoire
couverte, terrain
sportif

25 %

eau
(ex. plage)

En 2024, SCB est la municipalité
qui a le mieux performé dans la
MRC, avec un taux de participation
de + de 2 % avec 156 collectes
cèdres, ce qui résulte à environ

**16 tonnes de matières
résiduelles valorisées.**

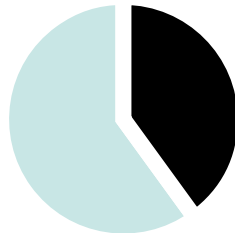
Le taux d'atteinte de l'objectif
gouvernemental de la Ville en
matière de collecte des matières
organiques est de

**99 %, soit 134 kg /
habitant**

D'ici 2035



7,3 % de croissance
démographique



Les 25-64 ans
représenteront
40 % de la population

± 600
jeunes
(0 – 4 ans)

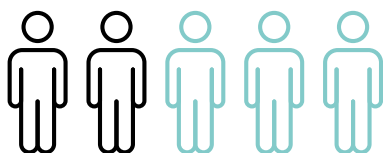
4,6 % de croissance
démographique

Aînés de 85 ans et +
passeront de 1228 à **1895**



Sur 737 municipalités de plus de 5 000 habitants au Canada, Saint-Charles-Borromée arrive au 4^e rang des villes qui ont la plus forte proportion de personnes âgées de 85 ans et plus.

Au Québec, SCB arrive bonne première et est souvent considérée comme le « Petit Japon du Québec ».



**2 personnes sur
5** pourraient avoir
65 ans et +



7 600
ménages estimés

NOS DOCUMENTS CADRE

Ils servent à baliser les décisions, à assurer une cohérence et à donner une vision commune, tant pour l'administration que pour les élus et les citoyens.



**PLAN STRATÉGIQUE
2021-2030**



PLAN D'URBANISME



**POLITIQUE
D'HABITATION**



**POLITIQUE DE
COMMUNICATION**



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES



PLAN DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025-2027

DIRECTION GÉNÉRALE



Claude Crépeau
directeur général

Mission

La conduite des affaires municipales : entourée de l'équipe de direction, la direction générale réalise les orientations politiques et détermine ainsi les orientations prioritaires de l'administration pour assurer le développement de la ville et maintenir des services de qualité à la population charloise.

RESSOURCES HUMAINES

(Service créé en 2025)



Diane Lafond
directrice des
ressources humaines

Mission

Le Service des ressources humaines procure conseils stratégiques et support à l'ensemble de l'organisation en matière de ressources humaines et voit au suivi et à l'implantation de projets, de programmes, de politiques et de processus favorisant l'épanouissement professionnel et personnel des salariés.



Pascale Aubin
coordonnatrice des
ressources humaines

Principales réalisations 2025

Transition entre le conseil 2021-2025 et le conseil 2025-2029 ;

Formation et intégration des nouveaux élus municipaux ;

Établissement d'une vision de développement pour le Carré St-Charles et le pôle santé ;

Création de la direction des ressources humaines ;

Refonte et mise sur pied des comités de gouvernance ;

Planification des besoins en éducation et en santé, en collaboration avec le CS des Samares et le CISSS de Lanaudière (Maison des aînés, pavillon de soins palliatifs, Centre d'amitié autochtone, école secondaire) ;

Révision de la structure organisationnelle pour intégrer le centre aquatique et la Maison Antoine-Lacombe à la vie citoyenne ;

Révision du processus de gouvernance entre le conseil et l'appareil administratif incluant le processus de prise de décision ;

Réflexion stratégique sur l'implantation de tableaux de bord de gestion ;

Mise en œuvre des orientations politiques découlant de l'exercice du lac-à-l'épaule réalisé en novembre 2025 ;

Mise à niveau de la salle du conseil de l'hôtel de ville pour permettre la webdiffusion ainsi que l'accueil d'expositions.

Priorités organisationnelles 2026

de l'équipe municipale

Les priorités portées par la direction générale s'inscrivent en continuité directe du Plan stratégique et sont aussi en cohérence avec les orientations politiques des nouveaux élus, dans un souci d'alignement organisationnel.

Modernisation et optimisation

- Mettre en place une structure de gestion de projets des comités et des tableaux de bord de gestion.
- Élaborer un plan de gestion des actifs.

Efficacité

- Appliquer les recommandations du diagnostic organisationnel.
- Devancer le lac-à-l'épaule en mi-année.

Gouvernance

- Créer un lien de confiance avec les équipes administratives et l'harmonie au conseil.
- Clarifier les rôles et responsabilités au sein du conseil et des équipes administratives.
- Revoir la composition et le fonctionnement des comités après l'an 1.
- Embaucher une direction générale adjointe et créer une division des affaires publiques (soutien aux maire, élus, DG et DGA)

Finances et gestion

- Réaliser le budget et le PTI adopté.
- Assurer le suivi des grands projets.
- Adopter une stratégie concrète de diversification des sources de revenus adaptée à notre réalité.

Accès à l'information

- Fournir aux élus une information continue et pertinente de la part de l'administration municipale.

Proximité et service à la clientèle

- Transformer le suivi des plaintes et requêtes en outil de gestion stratégique et de confiance avec les élus aux bénéfices des citoyens.
- Mettre en place de nouveaux outils de communication (vidéo, conseil municipal express, services Cavis).
- Se doter d'un énoncé d'expérience-citoyen

Participation citoyenne

- S'assurer que les sujets sensibles/importants et touchant à la qualité de vie ces Charlois feront l'objet de rencontres citoyennes.
- Créer de nouveaux comités consultatifs selon les projets.

Développement économique

- Valoriser le territoire comme un pôle santé dynamique.
- Effectuer des visites de bienvenue auprès de chaque nouvelle entreprise.

Tissu social et engagement

- Préparer une consultation publique sur les besoins des organismes communautaires, sociaux, sportifs et culturels du territoire.
- Développer des partenariats durables avec la communauté autochtone, en soutenant l'accueil et les activités du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

Mobilité et qualité de vie

- Assurer le suivi des enjeux de mobilité (sécurisation aux abords des écoles, politique de circulation).

GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES



M^e Louis-André Garceau
greffier et directeur
des affaires juridiques

Mission

Encadrer entre autres les responsabilités dévolues par la Loi au greffier qui a notamment pour mission la garde et la conservation des archives, des plans et des autres documents appartenant à la Ville de Saint-Charles-Borromée.

Ce service fournit au conseil et à l'administration municipale les informations et services juridiques requis à la mise en œuvre de leurs orientations et décisions dans le respect des lois et règlements, le tout dans l'intérêt de la Ville et dans un contexte d'amélioration continue.

Les principaux mandats du greffe consistent à :

- Rédiger la documentation nécessaire à la tenue des séances du conseil municipal
- Planifier, coordonner et préparer le processus d'appel d'offres et de gestion contractuelle
- Administrer la gestion documentaire et les archives
- Appliquer la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- Gérer les réclamations et poursuites intentées par ou contre la Ville
- Préparer et s'assurer de la mise en vigueur des règlements

Principales réalisations 2025

Mise en place des mesures pour respecter la loi 25 concernant la protection des renseignements personnels ;

Révision des processus d'affaires pour assurer une gestion plus efficace et efficiente des archives ;

Stabilisation et amélioration du soutien aux usagers en matière de T.I. ;

Conclusion du renouvellement de l'entente intermunicipale pour la cour municipale commune de Joliette ;

Présidence du processus électoral en novembre 2025 ;

Participation au processus de transition entre le conseil 2021-2025 et le nouveau conseil 2025-2029 ;

Collaboration à la révision du processus de gouvernance entre le conseil et l'appareil administratif incluant le processus de prise de décision ;

Assurer la rotation du parc informatique ;

Mise en place du conseil sans papier via la plateforme Syged.

FINANCES ET TRÉSORERIE



Yannick Roy
trésorier et directeur
des finances



Marie-Michelle Daoust
trésorière-adjointe

Mission

Assumer la gestion et le contrôle des ressources financières, conformément aux normes comptables, lois en vigueur et politiques du conseil municipal.

Le Service des finances regroupe les secteurs d'activités suivants :

- Contrôle budgétaire
- Perception des taxes municipales et autres recettes
- Paiement des biens et services obtenus des fournisseurs de la municipalité
- Paiement des salaires et des avantages sociaux
- Production des états financiers internes et les différents rapports demandés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Conseil et soutien des autres services municipaux en matière de contrôle et de respect des différentes politiques administratives de la Ville et dans un contexte d'amélioration continue.

Principales réalisations 2025

Reddition de compte pour les programmes d'aide financière liés aux plus récents investissements ;

Accompagnement du président d'élection dans le cadre des activités de trésorerie lors de l'élection ;

Dépôt du rapport financier 2024 et préparation du budget 2026 et du PTI 2026-2027-2028.

Quelques chiffres

4 500

Comptes
de taxes

300

Droits de
mutation

1 300

Chèques émis

800

Certificats
d'évaluateur
traités

7 000

Factures
traitées

1 900 PMT

électroniques



PALMARÈS DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES *

Indice intéressant de l'efficacité de notre administration municipale, la Ville se positionne en tête de liste dans le palmarès des villes de 25 000 habitants et moins ayant les dépenses administratives par habitant les plus basses.

*Source : La Presse, octobre 2025

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES



Véronique Goyette
directrice des communications
et affaires publiques

Mission

Ce service contribue au développement stratégique et au rayonnement de SCB auprès des citoyens et des différentes clientèles.

Par son action, le Service des communications et affaires publiques construit, garde et diffuse l'image et la notoriété de la Ville, en assurant la cohérence des messages et en gérant les relations avec les publics internes et externes, à travers des stratégies et des outils de communication variés. Il élabore et veille à ce que les messages informatifs et stratégiques de l'organisation atteignent leurs différentes cibles et renforcent l'engagement des parties prenantes.

Son rôle, plus précisément :

- **Élaboration de stratégies de communication :** Définir les objectifs, les messages clés et les canaux appropriés pour atteindre les publics cibles
- **Création et diffusion de contenus :** Concevoir et produire des supports de communication (site web, réseaux sociaux, plaquettes, etc.) pour informer et engager les différentes parties prenantes
- **Gestion des relations publiques et médiatiques :** Établir et entretenir des relations avec les médias et les partenaires pour assurer une couverture médiatique positive
- **Communication interne :** Assurer que les employés sont informés, engagés et alignés avec les objectifs et la culture organisationnelle
- **Gestion de l'image et de la réputation :** Veiller à la cohérence des messages et des visuels afin de maintenir une image de marque forte et cohérente
- **Communication de crise :** Préparer et mettre en œuvre des plans de communication en cas de crise pour protéger la population ou la réputation de l'organisation
- **Affaires publiques :** Entretenir un dialogue constructif avec les instances politiques, suivre les enjeux législatifs et réglementaires, et défendre les intérêts de l'organisation auprès des décideurs
- **Service à la clientèle et accueil :** Faciliter l'accès à l'information et aux services municipaux pour l'ensemble des citoyens

Principales réalisations 2025

Mise en place de l'INFO-Neige et des notifications de collectes des matières résiduelles sur Civis;

Implantation de l'agent conversationnel Charles;

Obtention d'une plume d'or et de la Grande plume des communicateurs municipaux du Québec;

Participation au Forum Cap'Com à Angers en France pour échanger sur la communication publique et se confronter aux analyses d'experts;

Lancement d'une campagne d'identité et d'appartenance citoyenne pour le centre aquatique;

Conception de la marque Espace culturel de la Maison Antoine-Lacombe;

Participation au comité de dénomination des maisonnées de la future Maison des aînés;

Collaboration à une commandite majeure pour appuyer la Fondation de la Santé du Nord de Lanaudière;

Création de la section « numérique et stratégie multimédia » au sein du service;

Idéation de nombreuses campagnes internes et externes;

Réflexion sur le virage de l'écoconception visant la sobriété : réduire l'empreinte environnementale des supports imprimés et numériques pour 2026.

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE



Terry Rousseau
directeur incendie et
sécurité civile



Serge Dufresne
chef de division – Bureau
de la sécurité civile et de
la prévention des risques



**Dannick Proulx
Lajeunesse**
chef aux opérations
– formation / SST



Éric Fortin
chef division – opérations



Jocelyn Béchar
capitaine aux opérations –
véhicules et bâtiments



Jean Marc Arpin
capitaine aux opérations –
logistique

Territoires desservis

Saint-Charles-Borromée
Sainte-Mélanie
Saint-Ambroise-de-Kildare
Crabtree
Notre-Dame-de-Lourdes

Saint-Paul
Village Saint-Pierre
Saint-Liguori
Sainte-Marie-Salomé
Saint-Thomas

Mission

Le Service de sécurité incendie et civile (SSIC) a pour mandat de sauvegarder la vie et les biens par des actions préventives et des interventions d'urgence, le tout dans le respect du citoyen, de ses biens et de la protection de l'environnement.

Le Service est administré en fonction de trois secteurs qui agissent sous l'autorité du directeur. Il s'agit des opérations, de la formation/SST et du Bureau de sécurité civile et de la prévention des risques.

Les moyens déployés par le SSIC sont orientés en fonction des objectifs de sécurité de la province et les meilleures pratiques dans le domaine de l'incendie.

En plus de combattre les incendies, le Service intervient dans des domaines spécialisés et non reliés à l'incendie.

- Inondations et refoulement d'égout
- Matières dangereuses
- Opérations en espaces clos
- Accidents routiers
- Sécurité civile

L'aspect prévention des incendies est un élément important du Service, lequel effectue diverses activités telles que :

- Inspection résidentielle
- Inspection des garderies en milieu familial
- Inspection dans les commerces et les édifices publics
- Rencontres d'information sur plusieurs sujets de prévention des incendies dont les résidences pour personnes âgées, les écoles, la révision et l'application de plans de sécurité incendie, etc.

Mission de la sécurité civile

Assurer la protection de la population et la continuité des services municipaux en préparant, coordonnant et intervenant efficacement lors de sinistres, en complémentarité avec le Service de sécurité incendie.

Principales réalisations 2025

Évaluation de la structure du Service en lien avec les ressources humaines et matérielles, ainsi que les obligations gouvernementales ;

Entente et signature de la nouvelle convention collective des pompiers ;

Validation et rédaction du nouveau schéma de couverture de risques intégrant les nouvelles orientations du ministère de la Sécurité publique ;

Préparation et analyse des besoins relatifs au réaménagement de la caserne ;

Fermeture du Centre de formation et de ses activités.

Quelques chiffres

1 347 interventions
(Incendie ou Premier répondant)

3 325 activités
de prévention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Jonathan Rondeau
directeur de l'aménagement
du territoire et urbanisme

Mission

Assurer la planification, la gestion du développement et la mise en valeur du territoire en assurant une harmonisation des usages et une intégration au cadre bâti. Sa mission est de répondre adéquatement aux préoccupations sociales, économiques, environnementales et esthétiques de la collectivité.

Ses principaux mandats consistent à :

- Planifier le développement et l'utilisation du territoire par l'élaboration et l'application du plan d'urbanisme et de ses règlements
- Veiller au respect des règlements municipaux en matière d'aménagement du territoire et de qualité de vie (nuisances, permis et certificats, etc.)
- Recevoir, analyser et délivrer les différentes demandes de permis

Il gère aussi le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et différents programmes municipaux en matière de rénovation urbaine et de protection du patrimoine.

Principales réalisations 2025

Études réglementaires et propositions de révision

- Aménagement de sous-sols résilients dans les secteurs plus à risques d'inondation et limitation quant à la construction de nouveaux bâtiments avec sous-sols dans certains secteurs;
- Abattage d'arbres et préservation du couvert forestier – en suivi juridique.

Analyse et accompagnement de promoteurs pour différents projets

- Golf (lotissement, analyse réglementaire)
- Petite-Noraie/L'Assomption (analyse réglementaire de nombreuses versions)
- Carré St-Charles (lotissement, modification au PAE, etc.)

Quelques chiffres

Analyse, présentation et traitement de **43 dossiers** au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

15 dérogations mineures

22 PIIA

6 démolitions d'immeuble et réutilisations du sol dégagé

Analyse et émission de **413 permis** de toutes sortes, pour une valeur de travaux de 138 M\$, dont 26 constructions neuves, créant 365 nouveaux logements

443 dossiers de « qualité des services », incluant notamment :

277

dossiers en lien avec la réglementation d'urbanisme et de zonage (usages, arbres et haies, entreposage, affichage, piscines, zones de mouvements de sol, construction, permis et certificats, etc.)

53

demandes en lien avec les travaux publics (arbres publics, aqueduc, voirie, l'utilisation de l'eau potable, éclairage, etc.)

46

dossiers en lien avec la collecte des matières résiduelles

7

demandes concernant les fossés et ponceaux

44

dossiers concernant les nuisances (bruit, lumière, malpropreté, neige, pelouse, arbres morts, sollicitation, etc.)

12

dossiers en lien avec l'environnement (installations septiques, etc.)

4

demandes concernant le stationnement

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ



Véronique Houle
Coordonnatrice – Division
loisir, sport et événements



Audrey Caron
Coordonnatrice – Division
jeunesse et communauté



Annie Latour
Coordonnatrice – Division
arts, culture et jardins



Amélie Gaudet
Coordonnatrice – Division
vie aquatique

Mission

Le Service des loisirs, culture et communauté a pour mission de miser sur le loisir innovant comme levier de développement social, économique et culturel, tout en contribuant à la mixité et au renforcement du lien social.

En plus d'assurer lui-même l'animation du milieu et la programmation d'activités pour toutes les générations, le Service encourage les initiatives citoyennes et facilite leur prise en charge grâce à son soutien matériel, professionnel ou financier. Sa force créative s'appuie sur la recherche et le développement liés à la qualité de vie, en intervenant dans des domaines qui reflètent le caractère unique et innovateur de SCB.

Le Service est responsable de quatre divisions :

- Loisir, sport et événements
- Vie aquatique
- Jeunesse et communauté
- Arts, culture et jardins

Par ailleurs, ce Service veille à maximiser l'entretien, l'embellissement et l'aménagement durable des équipements et espaces publics mis à la disposition de la population, notamment les parcs, espaces verts, équipements horticoles, le centre communautaire Alain-Pagé, le centre André-Hénault, la Maison Antoine-Lacombe et ses jardins, le pavillon du parc du Bois-Brûlé, les infrastructures de camp de jour et le centre aquatique.

Principales réalisations 2025

Municipalisation et première année d'opération du Centre aquatique par la Ville, marquant une étape majeure pour l'accessibilité aux infrastructures sportives pour la population.

Publication du Plan de développement culturel de la Ville.

Positionnement de la Ville dans le réseau du sport étudiant, notamment par le développement d'une entente avec le RSEQ.

Établissement de nouveaux partenariats permettant d'assurer la sécurité sur les plages municipales de Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Alphonse-de-Rodriguez.

Intégration de trois divisions au sein du Service loisir, culture et communauté, favorisant une offre complète et structurée pour la population.

Amélioration majeure de l'accessibilité au Centre aquatique, grâce à son acquisition par la Ville, se traduisant par un doublement de la fréquentation hebdomadaire.

Accueil d'écoles à faible coût au Centre aquatique, notamment pour la mise en œuvre du programme Nager pour survivre, contribuant à la prévention des noyades chez les jeunes, ainsi que par l'accueil des élèves de l'école Espace jeunesse.

Obtention d'une mention d'excellence dans le cadre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Intégration et exploitation du site de la Maison et des jardins Antoine-Lacombe par la Ville, consolidant l'offre culturelle municipale.

Désignation de la Ville à titre de mandataire de la remorque de prêt d'équipement Accès-loisirs, facilitant l'accès aux activités récréatives hivernales pour toute la communauté.

Renaturalisation de cinq terrains en zone inondable le long de la rivière sur la rue Sainte-Adèle, favorisant la protection des berges.

Végétalisation de noues sur la rue du Chemin-du-Golf Ouest, améliorant la gestion durable des eaux pluviales, ainsi que l'embellissement du territoire.

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS



Jonathan Marion
directeur du Génie et
des travaux publics



Philippe Joubert
directeur adjoint des travaux
publics, bâtiments et
espaces verts



Yannick Moreau
coordonnateur – Division
travaux publics



Francis Caron
coordonnateur – Division
parcs, bâtiments
et espaces verts

Mission

Veiller à l'entretien et à la pérennité des biens municipaux et assurer des services essentiels à la population.

Planifier la réalisation des travaux de construction pour le prolongement, l'agrandissement et la réfection des infrastructures municipales. Il doit de plus soutenir sur le plan opérationnel les activités municipales en entretenant, protégeant les installations et en opérant les équipements des différents réseaux de services d'utilités publiques. Le service est également responsable d'offrir un support technique auprès de tous les services de la Ville.

L'autre champ d'action concerne la voirie et l'entretien des voies de circulation. Il s'occupe de l'hygiène du milieu, des bâtiments et du mobilier urbain. Il est également responsable des réseaux d'égout et d'aqueduc, de l'éclairage, du déneigement et du soutien logistique aux événements. Parmi ses principaux mandats se trouve aussi l'entretien des véhicules et des équipements roulants.

Division Travaux publics : Assurer l'entretien, la mise aux normes et l'optimisation des infrastructures urbaines et du déneigement.

Division Bâtiment, parcs et espaces verts : Assurer l'entretien, la mise aux normes et l'optimisation des bâtiments municipaux, des parcs, plages et espaces verts.

Principales réalisations 2025

GÉNIE :

Rénovation et agrandissement de la centrale d'eau potable ;

Rénovation et agrandissement du garage municipal ;

Démarrage du projet de reconstruction du poste de surpression d'eau potable ;

Réaménagement des infrastructures de transports actifs autour de l'école Vers L'Avenir.

TRAVAUX PUBLICS :

Embauche de l'équipe de gestion (directeur adjoint + coordonnateur parcs, bâtiments et espaces verts) ;

Travaux d'aménagement du sentier polyvalent sur la rue Vadenais (sécurisation des abords des écoles) ;

Implantation structurée de mécanismes de suivi afin d'optimiser la gestion des opérations ;

Renouvellement de la flotte de véhicules et d'équipements :

- tracteur à gazon ;
- équipement de déneigement pouvant être utilisé 4 saisons ;
- poursuite de l'électrification de la flotte de véhicules (camionnette 100 % électrique et remorque d'intervention électrifiée, fourgon électrique pour l'équipe d'horticulture) ;

Réfection de pavage des rues Bellefeuille, Anathole-Parthenais, Impasse du Puits et une partie de Louis-Vadeboncoeur.

UNE ÉQUIPE D'ÉLUS MOBILISÉE



**Alexis Nantel,
maire**



**Olivier Jacob-Laurin,
conseiller | SIÈGE 1**



**Mélanie Lévesque,
conseillère | SIÈGE 2**



**Jacques Collin,
conseiller | SIÈGE 3**



**François Riopel,
conseiller | SIÈGE 4**



**Marie-Josée Simard,
conseillère | SIÈGE 5**



**Médéric Lavallée,
conseiller | SIÈGE 6**

LES GRANDS COMITÉS PERMANENTS

Ces groupes de travail, composés d'élus, de directeurs de service et parfois de citoyens, sont chargés d'étudier des dossiers spécifiques pour en faire une recommandation au conseil en 2026.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)



**Olivier Jacob-Laurin,
président**

Priorités 2026

- Code d'éthique pour les membres du CCU
- Revoir et baisser les exigences de densité sur le territoire en respect du schéma d'aménagement
- Validation de la pertinence ou non d'utilisation du processus de droit de préemption pour tout projet sur un terrain boisé
- Augmentation des exigences relativement à l'esthétique des projets commerciaux et résidentiels + 6 logements : type de revêtement (maçonnerie), aménagement paysager
- Révision de normes relatives à l'affichage

COMITÉ DES FINANCES



**Marie-Josée Simard,
présidente**

Priorités 2026

- Adoption d'une politique de gestion de la dette
- Analyser et évaluer les leviers d'écofiscalité pouvant être mis en œuvre par la Ville, dans une perspective de diversification des revenus, d'équité fiscale et de transition écologique
- Appuyer les autres comités et services municipaux dans l'analyse et l'évaluation des impacts financiers des dossiers relevant notamment des loisirs, du développement durable, de la gestion des actifs et de la rémunération

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES



**Olivier Jacob-Laurin,
président**

Priorités 2026

- Poursuivre la transformation organisationnelle, avec des embauches et une structure réfléchie pour accentuer la culture d'amélioration continue;
- Réaliser l'analyse des besoins pour l'implantation d'un régime de retraite pour les élus municipaux.

COMITÉ DE CIRCULATION ET DE MOBILITÉ ACTIVE



**François Riopel,
président**

Priorités 2026

- Rédaction et adoption d'une politique de circulation
- Rédaction et adoption d'une politique de déneigement

COMITÉ **INFRASTRUCTURES, CLIMAT ET ENVIRONNEMENT**



**Alexis Nantel,
président**

Priorités 2026

- Engager la réfection des infrastructures de la rue Sainte-Adèle II (en attente de subventions et inscrite au PTI)
- Élaborer une politique de l'arbre, à adopter et lancer les modifications à la réglementation en conséquence (amendes maximisées) en 2026
- Élaborer une stratégie d'acquisition des terrains boisés pour fin de protection et de création de parcs nature (zonage, préemption, dons, achat/revente partie, subventions, etc.) en 2026
- Créer une mesure incitative pour accélérer le verdissement en cours avant
- Établir une nouvelle taxe sur les piscines permanentes

COMITÉ DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES PARCS



**Médéric Lavallée,
président**

Priorités 2026

- Réaliser un Plan directeur des parcs et de mise aux normes des infrastructures de loisir
- Lancer le Plan de développement culturel et valoriser l'appropriation des espaces culturels
- Définir les projets d'investissement qui seront réalisés à court terme (Flavie-Poirier, plage Maria-Goretti et parc des Pionniers)
- Concevoir un programme de reconnaissance des Charlois
- Engager la réflexion sur les prochaines phases des jardins lumineux

COMITÉ DES COMMUNICATIONS, DU NUMÉRIQUE ET DU TOURISME



**Mélanie Lévesque,
présidente**

Priorités 2026

- Effectuer la transition numérique du magazine d'information municipale
- Développer des alliances de marque comme nouvelle source de revenu
- Actualiser le slogan de positionnement de la Ville, faire l'analyse d'impact budgétaire et planifier son lancement et sa mise en œuvre itérative (de septembre 2026 à mars 2028)
- Réaliser deux grandes campagnes de promotion
 - L'Espace culturel naturellement vivant
 - La mobilité active en toutes saisons

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



**Jacques Collin,
président**

Priorités 2026

- Rénovation de la caserne principale
- Se conformer aux normes du Schéma de couverture de risques
- Intégration du personnel permanent en juin.
- Entreprendre les étapes pour la construction d'une nouvelle caserne

BILAN DES
100 PREMIERS
JOURS
DU CONSEIL
MUNICIPAL



Réalisation des orientations

Le conseil pourra compter sur la collaboration et le soutien de l'administration municipale pour la mise en œuvre et le suivi des orientations établies, assurant ainsi une coordination efficace et un accompagnement tout au long du mandat.

Une section dédiée sur le site Internet municipal permettra aux citoyens de suivre, de façon continue, l'avancement des priorités du conseil municipal.



Alexis Nantel
Maire

Cent jours après son entrée en fonction, le maire a dressé un premier bilan de son administration, axé sur la proximité, la transparence et la mise en place des premières bases appelées à guider l'action municipale pour les prochaines années.

Une gouvernance de proximité dès la première semaine

Dès son arrivée en poste, le maire a amorcé une tournée de rencontres avec l'ensemble des directions de service de l'appareil municipal. Ces échanges ont permis d'établir un climat de collaboration, de mieux comprendre les réalités opérationnelles et d'assurer un alignement rapide autour des priorités du conseil.

Cette volonté de proximité s'est également traduite par une requalification symbolique et fonctionnelle de la Maison du citoyen, de l'hôtel de ville et du bureau du maire. Ce dernier a été repensé comme un véritable lieu où se trament les stratégies, se nouent les discussions et se tissent les rencontres décisives et d'accompagnement, incarnant un leadership accessible et mobilisateur.

Mise en valeur des créateurs locaux

Dans la même optique d'ouverture, la salle du conseil a été transformée en espace d'exposition temporaire, offrant une première vitrine aux artistes émergents en arts visuels de la ville et renforçant le lien entre culture, citoyenneté et espace public.

Transparence et information citoyenne renforcées

Fidèle à ses engagements, le maire a instauré une prise de parole en ouverture des séances ordinaires du conseil afin d'informer la population de l'avancement des dossiers municipaux. Cette initiative contribue à rendre l'action publique plus lisible et à favoriser une relation de confiance avec les citoyens.

La webdiffusion des séances du conseil municipal a également été mise en place, permettant à un plus grand nombre de Charlois de suivre les débats et les décisions en temps réel.

En parallèle, la communication municipale a été bonifiée par des interventions vidéo régulières du maire, offrant un canal direct d'information et de dialogue avec la population.

Renforcer la civilité et la participation citoyenne

Les premiers mois du mandat ont aussi été marqués par l'adoption, en concertation avec les élus, d'un code de procédures et de civilité pour les séances du conseil, consolidant un climat respectueux et propice aux échanges démocratiques.

Afin d'élargir la participation citoyenne, la Ville a amorcé la mise en place d'instances consultatives dédiées à différents groupes de la population :

un conseil jeunesse

un conseil des aînés

un conseil interculturel

Ces nouvelles tribunes visent à favoriser la représentation des réalités diverses du territoire et à enrichir la prise de décision municipale lors de futurs projets ou décisions.

Des gestes concrets pour la qualité de vie

Plusieurs actions posées au cours des 100 premiers jours témoignent d'une volonté de préserver la quiétude et l'environnement de vie des citoyens. Parmi celles-ci :

- la visée d'investir annuellement dans les parcs, avec une bonification de 250 000 \$ consacrée à leur aménagement et à leur mise à niveau pour 2026 ;
- la poursuite du soutien aux démarches visant l'implantation d'une école secondaire permanente et de nouveaux plateaux sportifs, répondant aux besoins des familles et des jeunes.

Quelques chantiers structurants déjà en marche

Au-delà des réalisations immédiates, plusieurs priorités stratégiques ont été entrepris et progressent activement.

> Environnement et administration verte

L'élaboration d'une politique de l'arbre et la révision de la réglementation sur l'abattage et la plantation.

> Mobilité et sécurité

Une politique globale de circulation est en cours de rédaction afin d'encadrer l'analyse et la mise en œuvre de solutions en matière de transport et de sécurité routière.

Une politique de déneigement est en cours de rédaction pour encadrer et rendre équitable un service qui touche à tous les citoyens, tout l'hiver.

L'embauche d'un patrouilleur-inspecteur municipal permanent et les réflexions entourant l'évolution de la caserne incendie s'inscrivent également dans cette volonté de renforcer la sécurité.

> Transition écologique

Les actions requises pour l'obtention de la certification Communauté bleue. Pour l'obtenir, la municipalité s'est engagée à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, à promouvoir la gestion publique de l'eau et à bannir graduellement la vente de bouteilles d'eau dans ses édifices municipaux et lors de ses événements.

La révision des aides financières en matière d'équipements écologiques menant à la rédaction d'un nouveau programme unique en cette matière.

> Gestion rigoureuse et développement économique

La révision de la politique de soutien aux organismes, l'étude sur la rémunération des élus et les actions visant à attirer des commerces de proximité démontrent une volonté d'assurer une saine gestion financière tout en stimulant la vitalité locale.

Une vision qui se met en place

Ces premières actions s'inscrivent dans une vision plus large : faire de la ville un milieu intergénérationnel exemplaire, devenir la perle verte dans Lanaudière. Une ville à dimension humaine qui favorise l'environnement et la mobilité active et un pôle santé régional reconnu.

« Les 100 premiers jours ont servi à instaurer un climat, à rétablir des ponts et à amorcer des chantiers porteurs. Notre objectif demeure le même : bâtir une ville de générations vives, à l'écoute de ses citoyens et fidèle à son identité et à l'air du temps »

- Alexis Nantel, maire



VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Hôtel de ville
370, rue de la Visitation
450 759-4415
vivrescb.com

